



À Monsieur le Député,
Assemblée Nationale

Lyon, le 6 février 2023

Monsieur le Député,

Toute la CFDT est mobilisée contre le report à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite. Les salarié.e.s et les agents publics nombreux et nombreuses dans la rue témoignent de leur opposition à un projet de réforme brutal et injuste. Je souhaite vous interpeller sur une injustice supplémentaire qui concerne les professeur.e.s des écoles : ils, et surtout elles, n'ont pas le droit de partir à la retraite en cours d'année scolaire.

En l'état, le projet de loi du Gouvernement va de fait imposer à des enseignant.e.s du premier degré un allongement de leur carrière au-delà de 64 ans. Ils seront davantage pénalisés alors même qu'ils sont les personnels de l'Éducation Nationale avec le plus fort taux de décote. 34 % d'entre eux partent sans avoir l'ensemble de leurs trimestres pour ne pas faire l'année qui serait l'année de trop. Ces départs anticipés ont une incidence non négligeable sur le montant de leur pension.

Il est donc temps de rétablir l'égalité des droits au bénéfice des enseignant.e.s du 1^{er} degré. Nous sommes intervenus en ce sens à plusieurs reprises auprès du gouvernement ces dernières années et plus encore ces derniers mois. Lorsque cette inégalité en droit a été questionnée par des parlementaires, la réponse a toujours été que cette disposition vise à garantir aux élèves du premier degré la présence d'un seul enseignant durant l'année scolaire. Cet argument ne résiste pas à la réalité du fonctionnement des écoles puisqu'il existe une multitude de raisons pour lesquels les élèves ont déjà plusieurs enseignant.e.s au cours d'une année scolaire : temps partiels, décharges de direction, congés (maternité, parental, maladie, formation...).

Au delà du rejet du report de l'âge légal, pour lequel la CFDT s'est ouvertement prononcé depuis plusieurs mois, le Sgen-CFDT de l'Académie de Lyon vous demande donc de soutenir tout amendement permettant l'abrogation de l'article L 921-4 du Code de l'Éducation.

Antoine LANIRAY

Secrétaire général académique du Sgen-CFDT